

# Journal du Lot

80 c. ORGANE DEPARTEMENTAL — Paraissant les mercredis & les samedis

Dr. : A. COUESLANT †  
(1868-1942)

## CAHORS

### LA FETE DE NOEL A CAHORS

Au lieu de « fête », il conviendrait mieux de dire simplement la « journée » de Noël. Il n'est pas de fête en ces temps de misères et de désolation. Certes, personne n'a le cœur à se réjouir, mais tout le monde éprouve le besoin de communiquer avec ceux qui ressentent les mêmes peines. Et des groupements se forment pour rapprocher des souvenirs et ranimer des espérances.

Et puis, il n'est pas bon que l'attente soit complètement privée des joies et des jeux qui sont si beaux dans nos mémoires, les radieux Noël d'antan.

C'est ainsi qu'à Cahors, cette journée aura été tout de même marquée par quelques cérémonies destinées aux petits. Nous avons déjà dit que la municipalité, aidée par le Secours National et la Légion française des Combattants, subventionnée comme les années précédentes les Noël scolaires, mais qu'elle avait décidé pour les enfants des Ecoles, qu'au lieu de les réunir tous en même temps, dans un même lieu, pour une même célébration — ce qui comporte de graves difficultés et des obstacles presque insurmontables — chaque établissement scolaire organiserait son Arbre de Noël à lui, dans ses locaux et suivant son programme particulier, préparé et réalisé par les soins et le réveillement des maîtres et maîtresses.

Quant à l'Arbre de Noël des réfugiés résidant à Cahors, il a donné lieu comme l'année dernière à une réunion qui s'est tenue jeudi dans l'après-midi à la Préfecture dans la belle salle du Conseil général qui se prête si bien à ces cérémonies.

Cent soixante-dix enfants y prirent part. MM. Loïc Petit, préfet ; Dijoud, secrétaire-général ; Gisbert, maire de Cahors, et Petit, chef départemental de la Légion des Combattants furent accueillis par M. Schaack, président de l'Amicale des Réfugiés, en termes émuos aux quels M. le préfet répondit par une brève allocution, souhaitant aux petits réfugiés un joyeux Noël.

Au centre de la salle et jusqu'au plafond s'élevait un sapin couvert de jouets. Mais avant la distribution, une copieuse et savoureuse collation fut servie aux enfants. Puis, le moment attendu par eux arriva enfin et il fut procédé à la distribution des jouets amusants et des étrennes utiles, composées de livres, de chaussettes, de mouchoirs et de petite lingerie.

Ainsi s'achevèrent ces quelques moments d'heureuse détente et de joie enfantine, pour la parfaite organisation desquels il convient de féliciter de la préfecture qui, sous la direction de M. Lyaissac, s'y est employé de tout son dévouement.

Samedi, à 15 h., au Théâtre municipal, un Noël du Maréchal était offert aux enfants de prisonniers et aux enfants des morts de la guerre de 1939-1940, par l'Association des femmes de prisonniers et par le Centre d'entraide des rapatriés de Cahors, sous le patronage de la Maison du Prisonnier. La fête comportait une matinée enfantine, une distribution de jouets et un goûter-surprise offert par le Secours National.

Cent quarante enfants y participèrent, réunis aux fauteuils d'orchestre et au parterre, devant le bel Arbre de Noël qui, sur la scène, dressait ses promesses attendues.

M. Latouille, directeur de la Maison du Prisonnier, ouvrit la séance par une excellente et charmante allocution, puis commença la représentation. Le jeune Charles Bessière dit, avec une émotion touchante, la prière aux prisonniers. La gracieuse Mlle Rosset déploya tout son art de diction dans un poème au prisonnier. La voix vraiment ravissante de Mlle Pierrette Caussanel fit merveille dans *Le Petit Navire*, une *Aragonaise*, etc. Puis les tout petits firent acclamer leur grâce dans un *Bal de nuit chez les fleurs*.

Ensuite, le beau talent de M. Bourrières obtint son habituel succès dans un poème épique et dans un amusant monologue. Et la représentation s'acheva par l'interprétation d'une comédie féérique, *La Belle au bois dormant*, qui enchantait le jeune auditoire et qui fut rendue d'irréprochable manière par les jeunes filles du Lycée Clément-Marot.

Ensuite, on passa à la partie « nutritive » de la matinée avec la collation abondante que les enfants attendaient avec impatience ainsi que la distribution des jouets, assurée par les femmes et filles de prisonniers et que les petits accueillirent avec des cris de joie.

Ne manquons pas de signaler l'entraide et la verve avec lesquels M. Lucoste s'acquitta de son rôle de présentateur et de parler au public, ainsi que l'importante participation d'un excellent orchestre de jeunes gens et celle de Mme Crassac qui tenait, avec son habituelle sûreté, le piano d'accompagnement.

Il convient, enfin, de dire que c'est grâce à la collaboration dévouée de Mmes Rosset, Andrieu et Bessières que tant de beaux jouets ont pu être rassemblés d'abord, restaurés ensuite, et si bien qu'ils étaient éclatants de nouveauté.

Grâce à tous ces concours, les enfants de prisonniers ont eu, tout de même, leur joyeux Noël !

## LE MESSAGE DE NOËL du Maréchal de France, Chef de l'Etat

« Dans le malheur qui nous accable a-t-il dit tendons-nous des mains fraternelles ».

Voici le texte du message de Noël que le Maréchal de France, chef de l'Etat, a prononcé le 24 décembre au soir devant le micro de la radio nationale :

« Pour la quatrième fois, la France célèbre dans l'épreuve et la tristesse un Noël de guerre. Les événements m'obligent à donner à mes vœux l'accent d'une suprême exhortation. « Ce soir, je m'adresse à vos cœurs de Français. »

« Entendez votre chef, qui ne veut être dans le grave et solennel silence de cette veillée qu'un Français qui souffre comme vous, avec vous. »

« Noël, fête de la famille. Dans les camps, plus d'un million de nos frères ont le cœur meurtri par l'épreuve d'une longue séparation. »

« Dans les usines, les travailleurs sentent plus vivement ce soir le poids d'un éloignement qui est dû aux exigences de la guerre. Je pense à tous ces foyers où manque la présence protectrice du père, vers lequel sont tournés tant de visages d'enfants, tant de regards d'épouses et de mères. »

« Noël, fête de l'amour. Et des Français, revenus aux plus mauvais jours, se querellent, se haïssent, bafouent l'autorité, exercent des représailles, se livrent au pillage et au sabotage, répandant ainsi, par des attentats inqualifiables, une véritable terreur. Au lieu de chants de Noël, trop de petits enfants entendront ce soir, comme Jeanne d'Arc, jadis, le récit de meurtres et de rapines. »

« Noël, fête de la nativité. Et la mort plane sur le monde entier. Et la France subit, chaque jour, l'épreuve cruelle de nouveaux crimes et l'im-

monde misère de bombardements sous lesquels nos villes s'écroulent, jetant sur les routes ceux qui ont échappé au massacre. »

« Malgré tant de désastres, je garde ma foi dans l'avenir de la France, mais je vous supplie, Français, de renoncer aux stériles discussions, aux vaines rivalités, aux haines mortelles. « Dans le malheur qui nous accable, tendons-nous des mains fraternelles. »

« Ecoutez un homme qui n'est là que pour vous, et qui vous aime comme un père. »

« Une fois de plus, je vous adjure de penser par-dessus tout au péril de mort que court notre pays si, sur lui, s'abat la hideuse guerre civile ou si triomphait le communisme et sa barbarie païenne. Croyants, sceptiques ou indifférents, accueillez ce soir cet ultime avertissement. »

« Mais ne finissons pas cette nuit de Noël sur de si douloureuses perspectives. Je veux encore affirmer devant vous et avec vous mon espoir. »

« Nos prisonniers, nos travailleurs sont loin de nous. Ils retrouveront leur foyer. »

« Nos villes sont détruites, nous les reconstruirons. »

« Nos misères sont immenses, mais la tempête passera et les Français recommenceront à s'aimer. »

« Héritiers d'une vieille civilisation, fiers de notre passé, dédaigneux des menaces qui voudraient nous rayer du nombre des grandes puissances, nous pouvons hautement proclamer notre volonté de vivre, notre foi dans l'avenir et notre espoir que la paix sera rendue un jour aux hommes de bonne volonté. »

## CHRONIQUE DU LOT

### Au seuil de 1944

Angoissante question que celle de savoir si la guerre finira enfin cette année. Mais, en attendant, chers amis, restons optimistes dans le malheur et la souffrance. C'est le vœu que je formule pour nous tous.

Pourquoi nous laisser aller au découragement ? Pourquoi nous laisser stupidement abattre par la dure perspective des lourdes épreuves, peut-être les plus cruelles, qui, selon toute apparence, nous sont encore réservées ? Armons-nous de patience. Résignons-nous à souffrir et souffrons sans trop d'amertume en nous persuadant que l'heure ne peut tarder à sonner, seul but de nos efforts de Français.

Les pessimistes, disait un jour Henri Lavedan, sont « les francs-tireurs du pire ». Le pessimiste, en effet, ne s'enrôle pas dans l'armée de l'effort, mais il combat pour son compte personnel en tirant sans cesse sur ceux qui ne suent pas l'irritation et la tristesse. Au langage reconfortant, il préfère les discours dissolvants et il reste obsédé de la ruine générale des peuples. Pour lui, la partie de la France est irrémédiablement perdue.

Mais par hasard, est-ce que les pessimistes ne seraient pas ces privilégiés de la fortune, douillettement installés dans leur fromage et le bien-être relatif du marché noir ? Alors que les meilleurs parmi les optimistes sont des gens courageux, éprouvés, et dont vous lirez dans le franc regard la résolution de tenir jusqu'au bout, coûte que coûte, sous les coups les plus durs du Destin.

Pour les optimistes, l'étoile de Bethléem reste une signification de foi qui doit marquer au front la « France immortelle ». Pourquoi n'aurions-nous pas une inébranlable confiance dans le génie de notre race ? Ne verrons-nous pas un jour l'épée rentrer au fourreau et une France vaillante, auréolée par ses souffrances, reprendre en paix et sa marche à l'Étoile ?

« Cette guerre, a précisé Pie XII, est la plus terrible que le monde ait jamais connue et les peuples doivent envisager avec un sentiment d'horreur l'aboutissement des perfectionnements des moyens techniques. »

« Nous voulons nous attacher à deux tâches : d'abord, employer tous nos efforts à atténuer les tristes conséquences de la guerre et à venir en aide aux prisonniers, aux sans-patrie de toutes nationalités et de toutes langues, afin d'alléger leurs souffrances. Nous voulons en outre, tout faire pour que vous gardiez votre foi. Frères, ne perdez pas courage. Ne restez pas parmi les ruines, mais reconstruisez. »

Le Saint Père a conclu en exprimant l'espoir que les prochaines fêtes de Noël seraient célébrées dans une vraie paix chrétienne.

### Le message de Noël du pape

Dans son message de Noël, diffusé par « Radio Vatican », le Saint Père a dit :

« Cette guerre, a précisé Pie XII, est la plus terrible que le monde ait jamais connue et les peuples doivent envisager avec un sentiment d'horreur l'aboutissement des perfectionnements des moyens techniques. »

« Nous voulons nous attacher à deux tâches : d'abord, employer tous nos efforts à atténuer les tristes conséquences de la guerre et à venir en aide aux prisonniers, aux sans-patrie de toutes nationalités et de toutes langues, afin d'alléger leurs souffrances. Nous voulons en outre, tout faire pour que vous gardiez votre foi. Frères, ne perdez pas courage. Ne restez pas parmi les ruines, mais reconstruisez. »

Le Saint Père a conclu en exprimant l'espoir que les prochaines fêtes de Noël seraient célébrées dans une vraie paix chrétienne.

### La lutte contre le terrorisme

Pendant la semaine qui s'est écoulée du 18 au 24 décembre, les services de police et les forces du maintien de l'ordre ont effectué de multiples opérations répressives. Elles ont ainsi procédé à 2.083 arrestations qui se répartissent de la manière suivante :

Auteurs de crimes terroristes : 152, communistes : 10.

Coupables de droit commun : 1.921.

### A.D.A.C.

La Section départementale du Lot informe les parents d'anciens, en Allemagne, qu'un certain nombre de chandails en laine, sans tickets, et pour le prix de 400 fr., sera prochainement mis à leur disposition. Etant donné leur nombre assez limité, les parents sont priés de venir s'inscrire au Siège de l'A.D.A.C., 23, quai de Regourd, le plus rapidement possible.

### EDEN

Mercredi 29, jeudi 30, vendredi 31 décembre, samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 janvier, en soirée à 20 h. 45, samedi, matinée à 15 h., dimanche, deux matinées, un grand film comique, ADRIEN avec Fernandel. Complément et Actualités.

## Chronique des Théâtres

### THEATRE MUNICIPAL

Les tournées Bd. DULEU, dans un nouveau spectacle, vous présentent des vedettes de Radio-Toulouse, avec l'extraordinaire virtuose-accordeoniste EDOUARD DULEU, et ses partenaires, vendredi 31 décembre en soirée. Consulter l'affiche au jour.

### P.T.T.

M. Cazassas, contrôleur principal, rédacteur au bureau des P.T.T. à Cahors, est promu inspecteur à Cahors. Nous adressons nos vives félicitations à M. Cazassas.

### Subvention pour ravalement obligatoire d'immeubles

Une loi du 12 septembre 1940 que l'Etat accorderait une subvention aux propriétaires astreints au ravalement obligatoire de leurs immeubles, à raison des pertes de loyer qu'ils auraient subies.

Un arrêté du 11 octobre 1940 avait donné compétence à l'administration des contributions directes pour fixer le droit à cette subvention et en déterminer le montant.

Un nouvel arrêté a pour objet, au contraire, de confier aux préfets ce pouvoir de décision. (J.O. du 22 décembre.

### Le vaisseau de ligne « Scharnhorst » est coulé au cours d'un engagement naval

Le cuirassé « Scharnhorst », qui a coulé le 26 décembre, après un combat héroïque, contre des forces navales anglaises numériquement supérieures et composées en grande partie de navires lourds, avait été lancé en 1936 et terminé en 1938. Il avait un déplacement de 26.000 tonnes.

### Une carte de bière pour les nourrices

Sur le vu d'un certificat médical, les femmes qui allaitent recevront, à partir du 1<sup>er</sup> janvier, une nouvelle carte trimestrielle de coupons, grâce à laquelle il leur sera possible d'obtenir leur ration de bière chez un commerçant habilité.

### En peu de mots...

● M. Manuel Fourcade, Maire de Vic-Bigorre, sénateur des Hautes-Pyrénées, Conseiller national, est décédé à Vic-Bigorre dimanche.

● Le froid vient de s'abattre à nouveau dans le centre et l'est des Etats-Unis. Dans l'Etat de New-York, le thermomètre est descendu jusqu'à moins 25.

● Mlle Florentine Rodier, qui était la doyenne des Françaises, vient de décéder à St-Fulgent (Vendée), à l'âge de 104 ans et 2 mois.

● Tous les Italiens de 16 à 60 ans sont obligatoirement soumis au service du travail. A cet effet, un recensement va être effectué dans toutes les communes de l'Italie.

● 850 prisonniers appartenant au stalag VI sont arrivés vendredi à Compiègne.

● Pendant la semaine du 18 au 24 décembre, les services de police ont effectué 2.083 arrestations.

### PALAIS DES FETES

Mercredi 29, jeudi 30, vendredi 31 décembre, soirée 21 h., samedi 1<sup>er</sup> janvier, matinée 15 h., soirée 21 h. Dimanche 2, deux matinées : 1<sup>re</sup>, 14 h., 2<sup>e</sup>, 16 h. 30, soirée 21 h., LE COMTE DE MONTE-CRISTO, (2<sup>e</sup> époque), Le Châtiment. Avec un bon Complément et France Actualités.



**SUPPRESSION DE L'IMPÔT ET INSTITUTION D'UNE TAXE LOCALE**

La Mairie de Cahors nous communique : Par délibération en date du 4 octobre 1943, approuvée par M. le Préfet du Lot le 30 novembre 1943, le Conseil municipal de Cahors a décidé la suppression de l'octroi à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1944.

En contre-partie, il est institué à Cahors, à la même date, conformément aux dispositions de la loi du 6 novembre 1941, modifiée par les articles 32 et 34 de la loi des finances du 31 décembre 1942, une taxe locale :

- 1° Sur les ventes au détail ;
  - 2° Les opérations d'entreprise de travaux, les locations et prestations de service.
- Le taux de cette taxe est fixé à 0,50 0/0 et sera perçue en addition de la taxe d'Etat sur les transactions. Les assujettis pourront demander tous renseignements utiles à l'Administration des Contributions Indirectes, chargée de la perception de la taxe, en même temps et dans les mêmes conditions que la taxe sur les transactions.

**SERVICE DES CHAUSSURES**

Le public est informé qu'en raison du nombre élevé de demandes restant à satisfaire, seront seules admises les inscriptions concernant les catégories suivantes :

- Usage ville, cadets, grandes fillettes.
- Usage ville, garçonnets, fillettes.
- Usage ville, pointures inférieures à 28.

- Fantaisie, hommes.
- Fantaisie, cadets, grandes fillettes.
- Fantaisie, garçonnets, fillettes.
- Galoches, pointures 36 à 39.
- Galoches, pointures 28 à 34.
- Galoches, pointures inférieures à 28.
- Pantoufles, pointures inférieures à 28.

Caoutchouc, snow-boot et bateaux, protection, ville.

Le public est informé que la distribution des coupons d'achat de chaussures commencera le 3 janvier 1944. Du 3 au 10 janvier, distribution des coupons d'achat de pantoufles, sabots et espadrilles. Du 11 au 17 janvier, distribution de coupons d'achat d'usage travail, usage ville, et fantaisie. Tout bon non retiré le 17 janvier sera annulé.

**CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil municipal de la ville de Cahors se réunira, en séance publique à l'Hôtel de Ville, vendredi 31 décembre à 17 h.

**Régimes spéciaux pour malades**

Les malades, bénéficiaires de différents régimes, sont invités à apporter les certificats médicaux le plus rapidement possible, les suppléments ne pouvant leur être attribués qu'après visa des certificats, par M. le Médecin inspecteur départemental d'hygiène. Les malades soumis au régime de suralimentation devront faire viser eux-mêmes leur certificat médical par le Médecin inspecteur départemental (dispensaire).

**Accident à la gare**

M. Jouany, brigadier de manutention à la gare de Cahors, faisait rouler un fût de vin d'un wagon sur le quai. Au cours de cette opération, la main de M. Jouany fut coincée contre la paroi du wagon et plusieurs doigts furent contusionnés. M. Jouany devra interrompre son service pendant 10 jours.

**Glissade**

En vidant une poubelle, M. Terret, ouvrier à la Mairie, est tombé. Dans la chute, il s'est fracturé plusieurs côtes. Cet accident nécessitera 15 jours de repos.

**ETRANGE MARIAGE**

par **CONCORDIA MERREL**

N° 21

CHAPITRE IX

**GINESTA FAIT DES CONFIDENCES A ROSALIE**

Honor éprouva une sensation aiguë de solitude et de désolation en pénétrant dans l'appartement, après avoir dit adieu à Talbot : disparu, le mari au teint bronzé, à la haute taille, à la tournure élégante, au son de voix chaud et vibrant, au sourire lumineux, aux yeux tendres où malicieusement ! Honor se retrouva soudain dans une ambiance morne, ne sachant plus que faire de sa personne. Pendant trois jours, elle erra comme une âme en peine dans l'appartement, se consacrant à de menues besognes parfaitement inutiles. Elle écrivit à sa belle-mère pour lui raconter en détail le départ de Quentin et lui dire que tout s'était bien passé, que Quentin était plein d'espoir mais que ni l'une ni l'autre ne devait s'attendre à recevoir des nouvelles avant quelques jours.

Aussi, Honor fut ravie de recevoir une lettre de Ginesta, lui demandant si elle pouvait venir passer un mois avec elle, pendant l'absence de Quen-

**Cartes de lait entier**

Les cartes de lait entier valables pour le 1<sup>er</sup> trimestre 1944 seront distribuées aux consommateurs des catégories E, J1 et J2, aux dates ci-après et dans l'ordre suivant :

- Lundi 3 janvier, lettres A et B.
- Mardi 4, lettres C, D, E, et F.
- Mercredi 5, lettres G, H, I, J, K et L.
- Judi 6, lettres M, N, O, P et Q.
- Vendredi 7, lettres de R à Z.

Les détaillants sont invités à refuser catégoriquement de servir du lait aux consommateurs qui ne seront pas pourvus de la carte à compter du samedi 8 janvier.

**Honorariat**

L'honorariat est conféré à M. Boyer, ancien huissier du tribunal de première instance de Cahors. Nos félicitations.

**CAHORS**

**Puy-l'Evêque**

Vol. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, un vol audacieux eut lieu à l'abattoir. Sur 26 moutons qui avaient été tués dans la journée, 13 furent enlevés par de hardis malfaiteurs. Le concierge qui loge dans un pavillon tout à côté n'entendit rien et chose plus curieuse le gros chien de garde n'aboya même pas. La police enquête.

**Décès.** — Nous enregistrons le décès survenu, avenue des Condamines, de Clary Augustin, gendarme en retraite, âgé de 80 ans. Sa inhumation a eu lieu à Meyran, dans les Landes, dans le caveau de famille. Nos condoléances aux parents.

**Cartes d'alimentation.** — La distribution des feuilles d'alimentation aura lieu dans la salle ordinaire les mercredi 29, jeudi 30 et vendredi 31 décembre 1943, de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 30 (heure légale). Les jeunes gens des classes 42, 41, 40 et 39 (4<sup>e</sup> trimestre) sont invités à venir retirer leurs feuilles d'alimentation le mercredi 29 décembre de 9 h. à 10 h., ils sont tenus d'apporter leur certificat de travail obligatoire.

**Arbre de Noël du Maréchal.** — Jeudi dernier à 14 h. 30, à l'occasion de la fête de Noël, les divers organismes de la commune : Légion, Secours National, Croix-Rouge, la Municipalité, la Ligue catholique féminine, la Fédération des commerçants et industriels organisèrent l'Arbre de Noël du Maréchal. Environ 400 enfants des 5 écoles de la commune garnissaient la salle des fêtes. Après les chants, saynètes et monologues, des friandises, bonbons et gâteaux furent distribués, grâce aux généreux dons du Secours National.

Après ce succulent goûter, M. H. Virebent, président de la Délégation spéciale de la commune, remercia en termes choisis les enfants, ainsi que leurs maîtres, les membres des diverses associations locales, qui tous participèrent au succès de cette belle matinée festive.

La cérémonie se termina par une vibrante *Marseillaise*, chantée par tous ces jeunes écoliers qu'accompagnait notre distingué et dévoué pianiste, M. le docteur B. Delbreil. Après les dernières strophes de notre beau chant national que tous les spectateurs écoutèrent debout, la salle retentit du cri : Vive le Maréchal !

**Noël des malheureux.** — Le jour de Noël, les membres de la Commission administrative de l'hôpital-hospice se rendirent à cet établissement, où réunis d'abord dans le parloir, M. Virebent, Président de la Commission, leur présenta la nouvelle Directrice, Mme Alice Dufour, infirmière hospitalière, diplômée d'Etat, précédée des meilleures références. Ensuite, ils se rendirent dans la salle de jour où déjà se trouvaient réunis tous les pensionnaires. Dans un langage et circonstance, M. le Président présenta officiellement la nouvelle Directrice à ces pauvres déshérités et après quelques phrases pleines d'humanité, un succulent goûter, composé de chocolat

au lait, pain d'épices et gâteaux, leur fut servi par quatre jeunes filles et deux garçons de nos écoles ; bonbons et cigarettes ne leur furent pas non plus épargnés. Aussi, c'est avec un visage réjoui que ces pauvres vieillards regagnèrent leurs salles respectives. Les membres de la Commission après avoir pris congé de Mme la Directrice se retirèrent à leur tour, emportant de cette visite le souvenir d'une belle action.

**Montcuq**

**Arbre de Noël.** — La fête de l'Arbre de Noël a eu lieu dimanche dernier 26 décembre à 14 h. 30, à la halle.

Trois cents enfants étaient là avec leurs maîtres, attendant impatientement l'arrivée du Père Noël qui devait leur apporter joujoux et friandises et aussi de sages conseils. Il y avait aussi beaucoup de papas et de mamans, heureux de la joie de leurs enfants, M. le Maire de Montcuq, M. le Délégué administratif cantonal, M. le Curé doyen et son Vicaire, le Président cantonal de la Légion, des notabilités du bourg qui ne sont pas restées étrangères à l'organisation de cette charmante fête de famille.

Les restes du goûter copieux et varié sont allés agrémenter le repas du soir des pensionnaires de l'hospice, et les petits réfugiés ont reçu un cadeau spécial de M. le Préfet du Lot.

Si Noël est la fête des enfants et de la famille, c'est aussi la fête de l'Espérance ; espérons donc que le prochain Noël sera le Noël de la Paix.

**Corporation paysanne.** — On nous communique : « Une permanence de la Corporation paysanne est ouverte à Montcuq, tous les jours de foire, chez Mme Vve Joseph Demeaux. »

**Limogne**

**Gendarmerie.** — M. Auriol, gendarme, est nommé à Dourgne (Tarn).

**Marchés aux truffes.** — Nos marchés aux truffes sont de plus en plus approvisionnés. Les acheteurs accourent de toutes les régions ; aussi les prix des truffes haussent toujours sur notre place.

Nous escomptons que la foire du samedi 1<sup>er</sup> janvier sera des plus importantes.

L'ouverture des marchés et foires est fixée à 14 h. précises, qu'on se le dise. Acheteurs et récoltants ont tout intérêt à être exacts.

Les transactions en dehors de la place du marché restent interdites.

Le stationnement des voitures, camionnettes, etc., place du Monument, n'est pas autorisé. La place de la Bascule est réservée à cet effet.

**Tête en feu, pieds de glace**

Si tel est souvent votre cas, Madame, nous vous conseillons de prendre des Gouttes Florides pour la circulation. Les Gouttes Florides exercent une action bienfaisante sur l'organisme féminin. Recevez-les en pharmacie, chez votre marchand de confiance, aux alentours de la quinquantaine. Le flacon de Gouttes Florides : 16 fr. 90. Si vous ne pouvez vous procurer les Gouttes Florides, faites usage des Comprimés Florides, même formule, même efficacité : 16 fr. 30, ttes phies. Visa 846 P. 3348.

**FIGEAC**

**Montet-et-Bouyal**

**Secours National.** — Voici les heureux résultats obtenus dans notre commune en faveur des différents appels adressés à la générosité publique :

Une somme de 3.470 fr. pour les colis de Noël des prisonniers de guerre ; une somme de 750 fr. pour le Secours National ; à l'occasion d'une réunion organisée par le général Nessel, une somme de 2.000 fr. pour les prisonniers de guerre. Félicitations aux généreux donateurs.

à Brighton.

Ginesta se soumit, mais elle demeura perplexe. C'était une jeune fille d'une intelligence très vive ; elle eut l'intuition qu'il fallait changer de sujet.

— Tu sais, Honor, je ne me considèrerai pas comme arrivée à l'âge de raison tant que je resterai sujette à des crises de colère, avoua-t-elle avec une contrition évidente.

— N'as-tu pas encore appris à te maîtriser ? demanda Honor d'un ton sérieux. Dans ce cas, quand tu te sentiras sur le point de te mettre en colère, souviens-toi, tête chaude, des conséquences de la crise qui a rompu les tendres liens de notre enfance commune. Cet orage, qui a duré quelques minutes seulement, a eu des conséquences qui dureront toute ma vie. Conséquences que tu ne connais même pas. Souviens-t'en, chérie, et que cela t'aide à te vaincre.

**REMERCIEMENTS**

Madame Auguste DESPOUX ; Monsieur Pierre DESPOUX ; Madame Veuve Gabrielle FOULQUIÉ, à Espère ; Monsieur Marius ANDRAL, à Espère ; Mademoiselle Reine DELMAS ; Madame et Monsieur Roger DELMAS et leurs enfants.

Les familles VERDIER, CABADY remercient très sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de Monsieur Auguste DESPOUX, Sous-chef de gare en retraite.

**Si le bronchiteux pouvait s'ausculter**

... il entendrait des sifflements, des râles, car ses bronches sont encombrées de mucosités. Qu'il les dégage avec le Pulmoll. Pulmoll, le soir, c'est pour le bronchiteux, l'enrhumé, une nuit paisible conquise sur les quintes et l'oppression. Pulmoll, le matin, c'est le travail rendu possible. Demandez à votre pharmacien des Comprimés Pulmoll, faciles à prendre dehors comme chez soi. 15 fr. la boîte. Visa 846 P. 8002.

S.A.R.L. MARCOULY et Cie  
Au capital de 120.000 fr.  
Siège social : St-Géry (Lot)

**DECISION DES ASSOCIES**

Le 1<sup>er</sup> décembre 1943, à 10 h., les associés se sont réunis au siège de la Société et ont décidé qu'à dater de ce jour, Monsieur DÉCREMPS Louis, demeurant à St-Géry (Lot), porteur de parts, est nommé co-gérant de la Société, conformément à l'article 14 des Statuts.

Fait à St-Géry le 1<sup>er</sup> décembre 1943.  
— Les associés.

ETUDE DE M<sup>e</sup> Louis BROUEL  
Notaire à Cazals (Lot)  
VENTE DE FONDS DE COMMERCE

**PREMIER AVIS**

Suivant acte passé devant M<sup>e</sup> Louis BROUEL, notaire à Cazals (Lot), le vingt-trois décembre mil neuf cent quarante-trois, enregistré à Cazals, le même jour, par le Receveur qui a perçu les droits, Madame Marie-Louise PRESQUET, coiffeuse, et Monsieur Angélo ROVARIS, garçon coiffeur, mariés, demeurant ensemble à Cazals (Lot), ont vendu à Madame Juliette ROIRAND, coiffeuse, et Monsieur Armand FOURNIER, garçon coiffeur, mariés, demeurant également à Cazals, un fonds de commerce artisanal de « Coiffeur mixte », exploité par Madame ROVARIS, au chef-lieu de la commune de Cazals (Lot), dans les locaux d'une partie de maison appartenant à Monsieur ALAZARD, comprenant le matériel, l'agencement et l'outillage servant à l'exploitation de ce fonds. Les marchandises en dépôt au magasin de « Salon de coiffure », dames et messieurs, sous laquelle ledit fonds est connu et exploité, la clientèle, l'achalandage, et autres éléments incorporés.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte. Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites dans les dix jours qui suivront la deuxième insertion, renouvelant la présente, et seront reçues à Cazals, en l'étude de M<sup>e</sup> BROUEL, notaire, où domicile est élu par les parties, à cet effet.

Pour premier avis. — BROUEL.

**Eczéma qui résiste à tout**

Alors il faut essayer les Sels Largan. Le chlorure de magnésium, qui en est le principe actif, a souvent réussi dans les maladies de peau rebelles. Les Sels Largan (trois sels associés) favorisent l'élimination des déchets par la foie et exercent une action dépurative sur le sang. Les Sels Largan pour un litre : 12 fr. 10, ttes phies. Visa 846 P. 4552.

**PETITES ANNONCES**

**La plus brillante des carrières**

Vous sera réservée si vous apprenez la Comptabilité par correspondance. Brochure explicative n° 62 X sur demande, accompagnée de 3 fr. pour envoi. Cours T.F.J., 65, rue de la Victoire, Paris (2<sup>e</sup>).

L'Office du Travail du Lot recherche BON DOMESTIQUE AGRICOLE ou ménage sachant traire, pour petite exploitation. (Visa n° 408).

A vendre POELES A BOIS, neufs et occasions. S'adresser : Bouyer Marcel, fumiste, 3, rue Cathala-Côte, Cahors.

Demande BONS OUVRIERS FORGERONS, serruriers et apprentis. S'adresser Bureau Office départemental du Travail. (Visa n° 409).

**CREDITS COOPERATIFS SANS INTERETS**

La formule la plus complète du Crédit Social, pour acquérir, construire : Maisons, Fonds de Commerce, Ateliers, Pharmacies, Cheptel, Matériel Agricole, Rentes, etc... Remb. en 250 mois ou plus rapidement à v. choix. Accédez totalement à la propriété : 5 Branches. — Tout travailleur est un propriétaire en puissance.

CREDIT MUTUEL AGRAIRE ET FONCIER

15, bd de la Madeleine, PARIS

Agent : M. LAVAL  
62, boulevard Gambetta, CAHORS

**ETUDE DE MAITRE Jean FABRE**

Licencié en droit  
Notaire à Cahors (Lot)

Suivant contrat reçu par M<sup>e</sup> Jean FABRE, notaire à Cahors (Lot), les vingt-huit novembre et dix-sept décembre mil neuf cent quarante-trois, enregistré à Cahors (A.C.), le vingt-deux décembre, volume 787 bis, folio 15, numéro 82.

Monsieur Pierre DAJEAN, cultivateur-proprétaire, et dame Marie-Jeanne CONCASTY ou CONCASTIE, son épouse, veuve en premières noces de Monsieur Félix FREYSSINEL, demeurant ensemble à Cahors, rue Jean-Baptiste-Delpech, numéro 8.

Ont vendu à Madame Eugénie CASSAN, restauratrice, veuve, et non mariée, de Monsieur Albert DAVHOU, cultivateur, à Cahors, rue Jean-Baptiste-Delpech, numéro 6.

Un fonds de commerce de restaurant exploité à Cahors, rue Jean-Baptiste-Delpech, numéro 8, dans un immeuble appartenant à Monsieur BOU, et comprenant le nom commercial, la clientèle, l'achalandage, la licence de restaurant attachée au dit fonds, le droit au bail des locaux où s'exploite le dit fonds et le matériel servant à l'exploitation, ainsi que la carte professionnelle de restauratrice, dont Madame DAJEAN était titulaire.

L'entrée en jouissance a été fixée au premier décembre mil neuf cent quarante-trois.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les vingt jours de l'insertion renouvelant la présente, à Cahors, en l'étude de M<sup>e</sup> Jean FABRE, 2, rue Jean-Caviolle, où domicile a été élu par les parties à cet effet.

Pour première insertion : J. FABRE.  
Imp. COURSLANT. Le co-gérant : PARRAUD  
N° 21.230. - Coursant, Cahors  
U.O. 3923 (28-12-43)

cieuses et qui la comblait de prévenances. Elle fut rapidement conquise par le charme qui émanait de Rosalie et une fois rentrée à la maison, elle ne tarit pas d'éloges sur la personnalité de cette aimable amie. Comme Honor ne voulait à aucun prix laisser percer un sentiment de dépit qui aurait pu atteindre Quentin par ricochet, elle écouta en silence l'éloge enthousiaste de Rosalie. Celle-ci, de son côté, n'avait pas tardé à s'apercevoir de la nouvelle conquête qu'elle avait faite et ne négligea aucune occasion pour la développer en invitant Ginesta dans l'intimité à prendre le thé ou à venir se promener en auto avec elle. Faute de pouvoir lui exposer la véritable raison de son opposition, Honor ne réussissait pas toujours à empêcher Ginesta d'accepter ces invitations. Celle-ci savait bien que Quentin avait été fiancé à Rosalie, mais s'appuyant sur sa philosophie de dix-sept ans, elle se répondait : « Personne, de nos jours, n'attache la moindre importance à ces choses-là. » Quentin avait en fin de compte choisi Honor, c'est donc elle qu'il préférerait et à ses yeux le passé n'existait plus...

Un jour que Ginesta était venue seule prendre le thé avec Rosalie et que toutes deux étaient assises devant le feu, dans le charmant boudoir — conditions favorables aux confidences — Rosalie dit à brûle-pourpoint : — Saviez-vous que votre beau-frère a été fiancé avec moi ? — Oui, certainement, comme tous nos amis. (à suivre).